



DECLARATION DU SOMMET CLIMATE CHANCE AFRIQUE 2018

ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

Réunis à Abidjan, les 28 et 29 juin 2018 à l'occasion du premier sommet Climate Chance Afrique, les acteurs non-étatiques présents (gouvernements locaux, entreprises, associations de jeunes, de femmes, ONG environnementales et de développement, représentants des peuples autochtones, des agriculteurs, chercheurs...) ont affirmé ensemble leur engagement et leurs priorités pour lutter contre le dérèglement climatique sur le continent africain.

Ils soulignent tout d'abord leur volonté de renforcer leurs propres actions, en se rassemblant par grandes thématiques, et en cherchant à mieux travailler collectivement autour des thèmes clés que sont

- Accès aux financements climat
- Education & la formation
- Aménagement durable des villes africaines
- Plans climat territoriaux
- Agriculture et déforestation (incluant dégradation des terres et désertification)
- Accès à l'énergie et efficacité énergétique
- Mobilité durable
- Adaptation et eau
- Bâtiments et construction durables
- Filières durables

Ainsi, les feuilles de route sectorielles discutées collectivement à Abidjan fournissent un cadre pour ce travail collectif, avec un agenda pour le renforcement de l'action et des objectifs à court et moyen terme. Réussir à s'accorder entre acteurs non-étatiques, dans leur diversité, sur cette stratégie commune par secteurs est un acquis important de la rencontre d'Abidjan, et les acteurs présents prennent l'engagement de s'impliquer dans la mise en œuvre de ces feuilles de route, de les élargir à d'autres partenaires.

Ce travail collectif s'inscrit dans les principes et priorités de la déclaration d'Agadir, adoptée lors du sommet Climate Chance de Septembre 2017, qui représente à ce jour la déclaration la plus largement signée, à l'échelle mondiale, par les acteurs non-étatiques dans leur diversité. Nous y soulignons notamment le lien indissociable entre les enjeux du climat et du développement, et la nécessité de répondre conjointement à ces deux défis.

Le sommet Africités de Marrakech (fin novembre 2018) sera l'occasion d'un premier point d'étape sur ce travail collectif, et nous proposons à la CCNUCC, animatrice du partenariat de Marrakech, d'associer lors de ces prochaines réunions sur l'agenda de l'action, les structures animant ces coalitions africaines. Nous demandons aussi aux Champions du climat de rendre compte de cette mobilisation africaine dans la synthèse finale des dialogues de Talanoa, dont le sommet d'Abidjan aura représenté une des principales rencontres sur le continent africain.

Plusieurs priorités pour l'action ont été identifiées :

1/ le renforcement des stratégies territoriales. Sans une approche au plus près des situations locales et des acteurs de terrain, nous ne pourrons démultiplier l'action et répondre aux défis. Nous soutenons la déclaration des élus africains sur le climat, présentée à Agadir et renforcée à Abidjan, et

nous soulignons tout particulièrement l'importance de l'implication des sociétés civiles locales par les gouvernements locaux, engagement pris dans cette déclaration. Nous encourageons l'adhésion à la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie et rappelons la nécessité de développer et mettre en œuvre des plans climat à l'échelle des territoires qui s'inscrivent dans une vision de long-terme. Nous insistons sur l'importance d'un meilleur dialogue entre les acteurs étatiques et non-étatiques, entre les gouvernements locaux et nationaux pour plus d'efficacité, notamment dans l'accompagnement financier des actions territoriales. Beaucoup de villes et régions coopèrent déjà avec leurs pairs pour échanger sur leurs projets en lien avec le climat, c'est une dynamique qui doit aussi être renforcée.

2/ l'accès facilité au financement pour les acteurs non-étatiques, en particulier de taille modeste, qui est absolument nécessaire au renforcement et à la multiplication de l'action. Nous demandons aux différents bailleurs, publics et privés, d'intégrer cette demande, d'ouvrir des cadres d'échange avec les acteurs non-étatiques pour définir de nouveaux mécanismes d'accès aux financements, améliorer l'information et faciliter l'utilisation des dispositifs existants. La feuille de route sur l'accès aux financements présentée lors du One Planet Summit et préparée par notre coalition financements (CGLU/GERES/FMDV/WECF) est une base sérieuse pour engager ce travail.

3/ l'intégration du genre dans les politiques publiques. Malgré leur rôle incontournable dans l'économie locale et la résilience climatique des territoires, les femmes africaines sont sous-représentées dans les postes décisionnels de la politique locale malgré les engagements du protocole de Maputo. Nous nous engageons donc, dans la lignée du Plan d'Action Genre adopté à la COP23, à renforcer la participation des femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques climat, en particulier dans les communautés locales à travers des moyens dédiés, à développer les capacités des collectivités territoriales sur l'intégration du genre dans les politiques et à renforcer l'accès des femmes aux financements et aux technologies climat dans les territoires.

4) les jeunes constituent le monde de demain, tout particulièrement en Afrique où ils représenteront 28% de la population en 2040. Leur participation à tous les processus décisionnels dans ces domaines qui conditionnent leur avenir est donc un enjeu particulier. Nous serons particulièrement attentifs à leur implication et leur représentation dans les coalitions et initiatives qui poursuivront le travail engagé à Abidjan

5/ la priorité à l'éducation et à la formation pour préparer aux métiers de demain permettant de faire face au défi climatique. L'éducation et la formation professionnelle sont des éléments majeurs de lutte contre la pauvreté et d'adaptation aux changements climatiques, avec la préoccupation de veiller à la mise à jour des formateurs et éducateurs au travers des formations initiales et continues. Nous soulignons l'enjeu de création de filières de formation professionnelle dédiées, notamment sur les transitions énergétiques et agricoles, et l'importance de flécher une part des financements climats sur cette création de capacité.

6/ la prise en compte des enjeux d'adaptation, en particulier sur les problématiques de l'eau, spécifiques au continent africain, et de l'agriculture (dont la dégradation des terres), deux secteurs particulièrement vulnérables aux dérèglements climatiques dont il n'est pourtant guère responsable. Nous insistons sur le fait que les fonds mobilisés pour le climat en Afrique doivent être utilisés de manière équilibrée entre adaptation et atténuation.

7/ la nécessité d'une réelle stratégie collective et de plate-forme d'échange sur les données disponibles pour mesurer l'évolution des émissions de gaz à effet de serre des territoires et pays africains (en particulier liées à l'énergie et au secteur des terres), les impacts sur les objectifs de développement durable. La collecte et l'analyse des données sont indispensables pour travailler sur la réévaluation des contributions des pays africains à l'accord de Paris.

Le sommet d'Abidjan n'est qu'une étape dans le rehaussement de l'action sur le continent africain, la mobilisation et la formation des acteurs, l'accès renforcé aux financements. Il aura montré, dans une cadre de co-construction, la capacité des acteurs à travailler ensemble, à construire une stratégie dans la durée pour répondre à ce défi majeur pour l'avenir du continent.